

PROCESSUS DE GÉOGRAPHISATION LINGUISTIQUE ET IDENTIFICATIONS MULTIPLES AU BURKINA FASO

Caroline Panis

Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « Langage et société »

2017/1 N° 159 | pages 117 à 138

ISSN 0181-4095

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2017-1-page-117.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Processus de géographisation linguistique et identifications multiples au Burkina Faso

Caroline Panis

Université Paris-Descartes. CERLIS – UMR 8070
caroline.panis@parisdescartes.fr

Introduction : espaces, pratiques langagières, et déjà dit

Depuis plusieurs années se développe au Burkina Faso un mouvement de défense et de promotion des langues nationales¹, qui sont présentées par les médias, les politiques et un grand nombre de chercheurs burkinabè comme des « langues ethniques » (Panis 2014 : 10). Cela entraîne la production de discours identitaires qui tendent à réifier les ethnies et les langues, ces dernières faisant alors l'objet de nombreuses nominations et catégorisations par les sujets parlants. Tout comme la hiérarchisation, les processus de nomination et de catégorisation découlent d'une mise en frontières suscitée par le fantasme de l'un dans la relation au langage qui s'exerce dans la confrontation aux discours antérieurs (Canut 2008 : 55). S'ils sont fréquents dans les discours publics, ils sont également présents dans les discours privés, comme dans les conversations familiales auxquelles j'ai participé au cours des enquêtes que j'ai réalisées en 2010 et 2011 pour ma thèse de doctorat au sein de deux familles burkinabè, que je présenterai plus bas.

1. Celui-ci se traduit par le développement de l'alphabétisation en langues nationales, l'ouverture de classes bilingues français-langues nationales, et la représentation des langues nationales dans les médias.

La mise en frontières des pratiques langagières – qu'elle se réalise par la nomination d'entités *langues* ou par la catégorisation voire la hiérarchisation de ces pratiques – ne cesse de fluctuer au cours des interactions, dont j'examinerai plus bas quelques extraits². Mais malgré la fluctuation qui la caractérise, cette complexe production épilinguistique est traversée par un élément récurrent : la spatialisation des pratiques langagières. Que ce soit par le nom même qui est donné aux usages langagiers, ou par l'identification de leurs locuteurs, les pratiques langagières sont fréquemment spatialisées dans les interactions observées – comme dans les travaux scientifiques et les discours médiatiques. Au fil de la fluctuation interactionnelle, les espaces mis en discours sont sans cesse déconstruits, négociés, et réagencés, entraînant alors un nouveau positionnement du sujet parlant face aux discours antérieurs. En effet, l'observation des catégories sollicitées dans la mise en espace des pratiques langagières montre que les sujets parlants, en l'occurrence ici mes interlocuteurs, mobilisent les mêmes termes que les chercheurs, les médias et les politiques, et que ces termes doivent être considérés, dans les interactions que nous examinerons, comme les indices d'un phénomène de dialogisme. Les nominations et les discours catégorisant les pratiques langagières circulent entre ces différentes instances énonciatives ; la parole de mes interlocuteurs s'inscrit ainsi dans un interdiscours contemporain, mais également au sein d'un *déjà dit* (Bakhtine 1978 [1934] : 103 ; Authier-Revuz 1984 : 100) plus ancien. Les opérations de nomination et de catégorisation à l'œuvre dans les discours privés et publics actuels font écho aux travaux des dialectologues et des administrateurs coloniaux³ : on y repère une forme d'hétérogénéité énonciative dont on ne sait pas si elle est intentionnelle ou involontaire. Mais si, comme l'a montré J. Irvine, les travaux des dialectologues africanistes du XIX^e siècle ont contribué à façonner l'appréhension de la réalité langagière africaine en identifiant, cartographiant et nommant des langues et des groupes ethnolinguistiques (2008 : 324 et 336), les termes utilisés par mes interlocuteurs pour catégoriser les pratiques langagières sont réinvestis d'une manière fluctuante qui est parfois contradictoire par

-
2. Les extraits présentés ici sont issus d'un large corpus d'interactions spontanées dont la description détaillée figure dans ma thèse de doctorat. Il s'agit de conversations réalisées entre les membres des deux familles chez lesquelles je vivais, et moi-même. Si la parole de mes interlocuteurs est motivée par ma présence et ce qu'ils supposent qui m'intéresse, la thématique des interactions est co-construite et non imposée par la réalisation d'un entretien.
 3. Eux-mêmes reprennent parfois des nominations déjà utilisées auparavant par les populations.

rapport aux descriptions proposées par les dialectologues, descriptions elles-mêmes fortement hétérogènes et polyphoniques.

Étant donné l'importance politique et médiatique actuelle des discours fixistes et réifiant qui cartographient les sujets parlants et les pratiques langagières, il est nécessaire d'examiner l'adéquation de ces discours à la réalité de la pluralité langagière afin de questionner leur légitimité, et de mettre en lumière la multiplicité des processus d'identifications que réalisent les sujets parlants. Je commencerai pour cela par dresser un état des lieux de la littérature dialectologique dont sont issus les termes par lesquels mes interlocuteurs sur le terrain désignent leurs pratiques langagières. J'étudierai ensuite les différents processus de mise en frontières et de spatialisation qui émergent des conversations familiales, en interrogeant l'inscription dans le *déjà dit* et la fluctuation dont ils sont l'objet. Cela m'amènera enfin à proposer la notion de *géographisation linguistique* pour rendre compte de l'importance du paradigme de l'espace dans l'activité épilinguistique étudiée en même temps que des effets de la cartographie ethnolinguistique.

1. Cartographie dialectologique du Burkina Faso

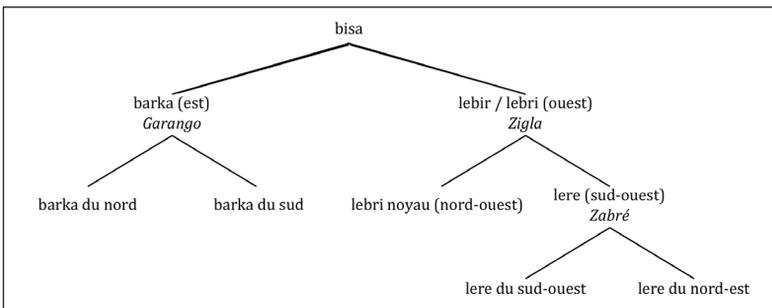
Afin de questionner la circulation des catégorisations discursives étudiées et l'interdiscours dans lequel s'inscrivent les productions épilinguistiques analysées, je commencerai par un bref tour d'horizon de la littérature dialectologique portant sur le bisa et le mooré, langues les plus fréquemment citées dans mon étude. Celui-ci s'attachera à mettre en relief la diversité qui compose ces travaux, ainsi que l'importance de la spatialité dans la description des variétés linguistiques.

Cette diversité concerne en premier lieu le nombre de locuteurs répertoriés, variant de 30 à 50 % de la population pour le mooré, et de 2,8 à 3,2 % pour le bisa (Lewis, Simons and Fennig 2013; INSD 2006). Elle porte en second lieu sur la classification des langues, qui situe le bisa soit au sein de la famille supposée des «langues mandé» (Prost 1953), soit, lorsque la «famille mandé» n'est pas reconnue comme appartenant à la «famille nigéro-congolaise», au sein des «langues bantoues» (Dimmendaal 2008). Le mooré, quant à lui, est classé dans la famille des «langues gur» (Delplanque 2009) ou des «langues voltaïques» (Greenberg 1970 [1963]; Duperray 1985). Enfin, la principale diversité de ces travaux porte sur la division et la répartition dialectales du mooré et du bisa, que je vais maintenant présenter en détails.

L'usage du bisa est localisé dans le *bisaku*, le «pays ou village des Bisa» (Hazard 2004 : 57) (province du Boulgou, région Centre-Est),

au sein duquel ont été délimités deux, trois, parfois quatre, voire cinq « dialectes », que je nommerai ici *variétés*. L'intercompréhension entre ces différentes variétés, quel qu'en soit le nombre admis, fait consensus. Certains dialectologues divisent le *bisa* en deux variétés principales (voir schéma 1 ci-dessous⁴), le *barka*, et le *lebir* ou *lebri* (Hidden 1986; Vanhoudt 1992); la différence de pratiques entre les locuteurs de ces deux variétés est alors expliquée par le peuplement du *bisaku*, qui s'est opéré en deux vagues, la première à la fin du XIII^e siècle, la seconde au XV^e siècle (Vanhoudt 1992). D'autres dialectologues divisent à leur tour ces deux variétés principales. Le *lebri* est alors divisé entre le *lebri* noyau et le *lere* (Malgoubri 2001). Ce dernier, parfois lui-même divisé en *lere* du Sud-Ouest et *lere* du Nord-Est (Vossen 1998), apparaît dans de nombreux travaux comme une troisième variété principale (voir schéma 2), au même titre que le *barka* et le *lebri* (Lewis, Simons and Fennig 2013). Plus rarement, le *barka* est subdivisé entre une variété Nord et une variété Sud parfois nommée *gormine* (Malgoubri 2001), qui était autrefois considérée (Prost 1950) comme une troisième variété

Schéma 1 : Les différentes variétés du *bisa* (1) :
division à deux variétés principales

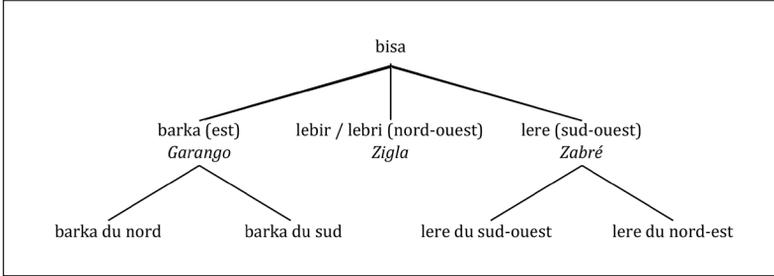


principale.

Malgré leur grande diversité, tous ces travaux distinguent de la même manière les usages réalisés à Zigla-Polacé, nommés *lebri*, et ceux réalisés à

4. Code typographique des sept schémas :
Nom donné à la variété : *bisa*
(Lieu où la variété est parlée) : (nord-est)
Ville dans laquelle la variété est parlée : *Garango*

Schéma 2 : Les différentes variétés du bisa (2) :
division à trois variétés principales



Garango, nommés *barka*⁵. Ce point va m'intéresser par la suite car, Zigla-Polacé étant le village d'où sont originaires certains de mes interlocuteurs, et Garango la ville voisine, dont dépend administrativement Zigla-Polacé, et où ils ont également vécu, les pratiques langagières réalisées dans ces deux localités sont mises en discours dans les extraits d'interaction présentés plus bas.

L'usage du mooré est quant à lui localisé dans le *moogo*, «le territoire des *Moose*» (Degorce 2010 : 49), au centre du pays, dont le peuplement discontinu depuis le XIII^e siècle (Badini 1994) a entraîné la création de différentes entités politiques et géographiques – le royaume de Ouagadougou, l'empire du Yatenga, et le royaume de Tenkodogo (Tiendrebeogo 1963) – dont l'éclatement expliquerait en partie la diversité linguistique. Il est le plus souvent fait état de quatre variétés du mooré (Balima 1997; Nikiema et Kinda 1997; voir schéma 3). Le *yaadré* serait parlé dans le Yatenga, le *taolendé* ou *taoolende* dans la région de Koudougou, le *saremde* (Balima 1997) ou *sâre* (Nikiema et Kinda 1997; Malgoubri 2003) dans la région de Koupéla, et le *parler* ou *dialecte du Centre* – que P. Balima divise à son tour en *lallweoogo*, *wubrweoogo*, et *zundweoogo* – dans la région de Ouagadougou. Seul B. Zongo (2004) fait état de sept variétés (voir schéma 4), ajoutant aux trois premières le *ouapadoupou*, le *yaété*, le *zaoré* ou *jooré*, et le *yana*, *yanga* ou *jaan*, qu'il ne situe pas géographiquement; notons que P. Balima réfute au *zaoré* et au *yana* la parenté avec le mooré.

5. Cette «frontière dialectale» entre Zigla et Garango apparaît très nettement sur la carte proposée par V. Vydrin et T. Bergman en 2002 pour le programme ethnolinguistique américain SIL International (http://www-01.sil.org/silesr/2000/2000-003/Bisa_map.htm).

Schéma 3 : Les différentes variétés du mooré (1) :
division à quatre variétés principales

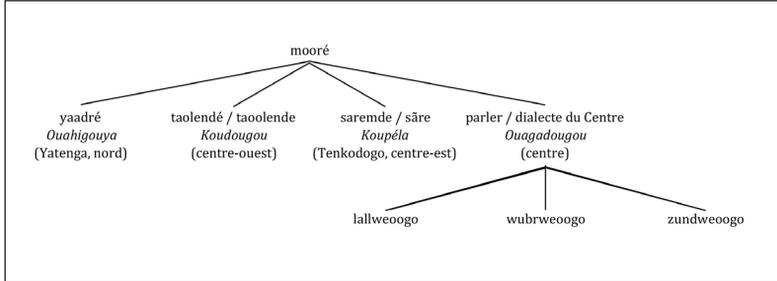
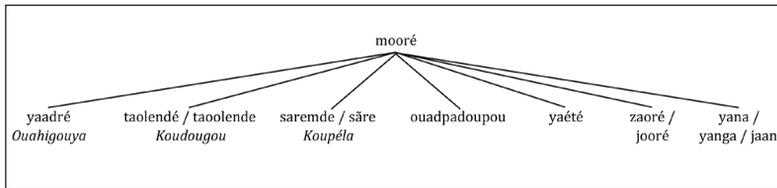


Schéma 4 : Les différentes variétés du mooré (2) :
division à sept variétés principales



Nous retiendrons principalement de cet exposé l'inscription des cartographies dialectologiques dans l'historicité de la division géographique et sociopolitique entre les différentes régions mentionnées – notamment entre Ouagadougou et Ouahigouya, sur laquelle nous reviendrons plus bas – qui est présentée comme une explication à la diversité linguistique ainsi qu'aux différentes catégorisations opérées sur les pratiques langagières. Mais notons que tous ces travaux font état d'une différence entre les pratiques réalisées à Koudougou et celles réalisées à Ouagadougou, qui est également fréquemment mise en discours par mes interlocuteurs vivant dans les deux villes. Cependant la région de Koudougou n'ayant pas constitué de royaume indépendant mais ayant appartenu à celui de Ouagadougou, l'historicité n'explique pas la nomination du *taolendé* et du *dialecte du Centre*.

La littérature dialectologique concernant le bisa et le mooré représente un ensemble de travaux polyphonique constitué de discours coloniaux et académiques produits depuis plus d'un siècle que l'on ne peut pas

considérer comme un tout homogène. Il faut appréhender sa diversité pour questionner ses effets sur les discours épilinguistiques, publics ou privés, et observer la manière dont ils entrent en relation dialogique. Les points suivants s'attacheront à repérer les indices de l'inscription de certains discours épilinguistiques – des extraits de conversations spontanées entre mes hôtes et moi – dans le *déjà dit* que constitue cet ensemble de travaux, et la manière dont l'abondante cartographie dialectale influence la mise en espace réalisée par mes interlocuteurs.

2. Mises en discours de la langue de l'ethnie

Je vais m'intéresser dans ce deuxième point aux opérations de nomination et de catégorisation qui établissent un lien entre pratiques langagières et groupes ethniques, en questionnant la fluctuation dont elles sont l'objet à la lumière de leur inscription dans le *déjà dit*. Je m'appuierai ici, comme dans les points suivants, sur quelques extraits d'interactions réalisées à Koudougou en avril et à Ouagadougou en mai 2010, lorsque je séjournais chez les Bancé puis chez les Dakissaga. La famille Bancé est originaire de Zigla-Polacé, dans le *bisaku*; après avoir vécu à Garango lorsque Dieudonné y était instituteur, la famille – Dieudonné, son épouse Cécile, et leurs cinq enfants alors âgés de 5 à 17 ans – s'est installée à Koudougou lorsque celui-ci a obtenu un poste au rectorat. La famille Dakissaga vit à Ouagadougou, d'où est originaire Adama; son épouse Zalissa a grandi chez ses parents à Ouahigouya, dans le Yatenga, puis à Ouagadougou chez sa cousine. Après avoir vécu à Garango et à Zigla-Polacé lorsqu'Adama était infirmier, la famille – le couple avait alors un seul fils de 7 ans – est retournée vivre à la capitale lorsqu'Adama est devenu épidémiologiste. La majorité des conversations présentées ci-dessous se déroule dans la cour des Bancé à Koudougou, où la famille passe beaucoup de temps pendant la saison chaude, entre Cécile et moi-même, qui réalisons ensemble les tâches domestiques, en présence d'autres membres de la famille qui vont et viennent. Une autre interaction a lieu entre Adama et moi pendant qu'il travaille sur son ordinateur et que j'écris dans le salon, chez eux à Ouagadougou. Une autre se déroule entre Zalissa et moi pendant qu'elle recopie ses cours sur la terrasse. Une dernière se déroule entre Narcisse, le fils aîné des Bancé, et moi qui marchons dans la rue à Koudougou.

Dans les discours épilinguistiques que j'ai observés et auxquels j'ai participé, les pratiques langagières sont opposées les unes aux autres, elles font l'objet d'une mise en frontières par un processus de nomination :

« c'est bien tu apprends mooré et bisa [...] a ñíntá⁶ c'est du bisa / en mooré c'est noo mamè » (Cécile Bancé, Koudougou, 12/04/10). Cela contribue à construire les catégories discursives *bisa* et *mooré*, et ainsi à entériner une entité *langue*, dont le lien avec l'appartenance ethnique est fréquemment posé comme une évidence, ce qui construit par le même processus l'entité *ethnie* : « ma mère parle le mooré / parce qu'elle est mossi » (Cécile, Koudougou, 9/04/10). Ces paroles s'inscrivent dans un interdiscours très présent sur la relation langue-ethnie, qui apparaît comme nécessaire car il « suppose que si un peuple existe, il a sa langue, que c'est la manifestation immédiate et irréfutable de son identité » (Bazin 1999 [1985] : 116) à tel point que la « langue commune semble bien être l'indice principal sinon déterminant de la condition d'existence d'un groupe ethnique » (Amselle 1999 [1985] : 31).

Tout comme les groupes ethniques sont fréquemment localisés géographiquement, que ce soit dans les conversations quotidiennes ou les travaux dialectologiques – comme en atteste le foisonnement de cartes représentant la répartition ethnique du pays –, les langues, dans la mesure où chacune est attribuée à un groupe ethnique, sont situées dans l'espace : « mon père il parlait en français mais je comprenais pas / et en mooré parce qu'il avait fait la formation de catéchiste en région mossi » (Cécile, Koudougou, 28/04/10). Le mooré n'est pas seulement la langue des Mossis, c'est aussi la langue parlée en « région mossi ». La mise en frontières des langues à l'échelle de l'ethnie est donc une mise en frontières régionale, dont les zones apparaissent dans chaque discours comme parfaitement délimitées. Pourtant, cette délimitation n'est que temporaire, les frontières étant redéfinies d'une interaction à l'autre voire au cours d'une même interaction :

Koudougou, 8/04/10

CAR⁷ : tu voudrais bien m'apprendre ta langue ?

CEC : le bisa ? (*rires*)

CAR : oui comme ça je pourrai comprendre quand vous parlez en famille et parler aussi

CEC : oui (*rires*) mais il y a deux sortes de bisa / à Garango ils parlent pas comme nous

CAR : à Garango c'est différent de Zigla ?

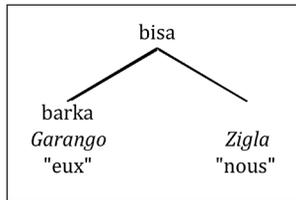
CEC : oui par exemple assieds-toi on dit ñíntá eux ils disent yasà

6. C'est *bon*, au sujet de la nourriture.

7. CAR représente Caroline (moi-même), CEC représente Cécile Bancé.

Bien que j'induisse moi-même une entité *langue*, je ne la nomme pas afin de savoir à quelle nomination Cécile va procéder, mais la reprends («bisa») une fois celle-ci proposée par mon interlocutrice. Toutefois la fragilité de cette nomination apparaît à peine celle-ci mobilisée. Alors qu'une frontière était posée entre le bisa et les autres langues potentielles, une nouvelle est posée à l'intérieur de la catégorie même de *bisa* dont il y a «deux sortes», inscrivant alors ces paroles dans un interdiscours sur la division dialectale du bisa. À partir de l'observation de pratiques langagières hétérogènes, elle oppose «ils» et «eux» qu'elle situe à Garango, à «nous» qu'elle situe à Zigla (voir schéma 5).

Schéma 5 : Mise en discours des variétés du bisa par Cécile (08/04 et 12/04)



Ce constat des pratiques plurielles est immédiatement spatialisé, même si celles-ci ne sont pas nommées dans cette interaction. Elles le sont quelques jours plus tard :

Koudougou, 12/04/10

CAR : *(au sujet de la plus jeune fille de Cécile)* elle a dit a yo⁸? / elle parle mooré?

CEC : elle a dit äy *(rives)* / MAIS BON le mooré et puis le bisa : ça se ressemble un peu äy / äy a yo / les Mossis disent a yo mais nous aussi on peut dire a yo aussi

CAR : j'ai cru qu'elle avait dit a yo

CEC : hum / äy / ça se ressemble / le mooré et puis le bisa / ce sont les mots seulement nous on aime prononcer les mots : beaucoup de mots qui se ressemblent

CAR : est-ce que tu sais l'écrire le mooré?

CEC : non non non [...] parce que bon : j'ai fait pour le bisa / bon ce qu'on appelle barka en notre langue / la langue nationale bisa on appelle ça / mais j'ai fait ça uniquement pour pouvoir lire lire la Bible seulement

CAR : tu as appris où à Garango?

CEC : oui à Zigla

8. *A yo* signifie *non*.

Cécile commence par opposer le bisa au mooré, mais en établissant deux catégories aux contours flous («le mooré et puis le bisa : ça se ressemble un peu»). La frontière est ainsi minimisée, le mooré et le bisa n'apparaissent pas comme des entités homogènes : ce ne sont pas les *langues* qui sont différentes mais «les mots seulement». Parce que «la catégorisation des locuteurs peut aller de pair avec une catégorisation des formes linguistiques qu'ils utilisent comme appartenant à telle ou telle langue» (Mondada 1999 : 26), la distinction entre mooré et bisa passe ici par la nomination de leurs locuteurs («les Mossis» / «nous»). L'évocation de son alphabétisation en bisa amène ensuite Cécile à redéfinir cette catégorie. Elle avait déjà indiqué l'existence de «plusieurs bisa»; ici elle opère un processus de nomination pour désigner le «barka». Cela l'inscrit dans le flot du *déjà dit*, sans que rien n'indique si cette inscription est intentionnelle, ou si Cécile identifie l'interdiscours que laisse transparaître cette hétérogénéité énonciative; toutefois la circulation des catégories discursives entre différentes instances énonciatives est manifeste. Malgré la distinction des deux variétés, elle n'en nomme qu'une, faisant apparaître celle-ci comme dominante, ce que semble confirmer l'utilisation de l'article défini dans l'énoncé «*la* langue nationale bisa», périphrase qui désigne le *barka*. Celui-ci apparaît comme la variété standard; c'est en effet la variété dans laquelle les habitants de la région sont alphabétisés. La domination de cette variété prend alors le pas sur la mise en frontières géographique puisque Garango et Zigla sont désormais considérés comme un même espace («où à Garango?» / «oui à Zigla»), alors que deux variétés différentes seraient parlées dans les deux lieux. La frontière s'effrite face à la réalité des politiques linguistiques : le *barka* étant la variété standard, il est enseigné à Zigla, où il n'est pas la variété dominante.

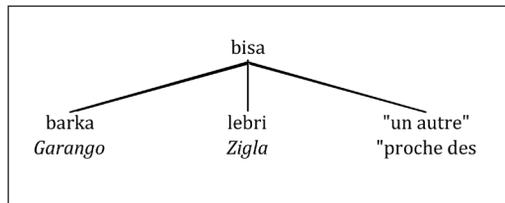
Ainsi, bien que fréquemment mobilisée pour distinguer ses pratiques langagières de celles des autres, la *langue de l'ethnie* montre rapidement les limites de sa pertinence discursive et interactionnelle, et se trouve reconstruite en plusieurs nouvelles entités. Mon interlocutrice nomme ainsi certaines pratiques pour se positionner par rapport à autrui et renégocier les frontières et les catégories dans un mouvement de différenciation et d'identification. Une partie de la sociolinguistique africaniste (Dreyfus et Juillard 2001; Auzanneau 2001; Juillard 2001) a montré que le choix de certaines langues ou variétés de langue en contexte plurilingue relève d'une stratégie de mise en valeur d'identités sociales multiples. Il apparaît ici que s'identifier comme locutrice de l'une ou de l'autre langue ou variété relève de la même stratégie. Toutefois je ne parlerai pas d'«identités

sociales multiples», mais d'une multiplicité d'*identifications*. En effet, la notion d'«identité» présente un caractère essentialisant, réifiant ainsi qu'homogénéisant puisqu'elle implique une similitude fondamentale et intemporelle entre les membres d'une catégorie, qui sont de fait considérés comme parfaitement distincts des non-membres (Brubaker 2001). Afin d'affirmer le caractère processuel (Hall 1996) de la construction que nous observons, je préfère la notion d'*identification* à celle d'identité.

3. Spatialisations des pratiques à l'échelle du village⁹

Lorsque l'échelle de l'ethnie – qui, on l'a vu, est une échelle régionale – n'offre plus suffisamment de performativité au sujet qui parle de sa langue, celui-ci opère de nouvelles divisions géographiques. Au lieu de s'opposer à celles d'une autre ethnie, les pratiques langagières sont nommées en opposition à celles du village voisin ou d'une ville plus éloignée. Ainsi est redécoupé, d'une manière propre à chaque sujet parlant, l'espace géographique dans lequel est parlé le bisa. Alors que Cécile oppose le bisa de Zigla à celui de Garango qu'elle nomme *barka* (voir schéma 5 dans le point précédent), Adama, locuteur du mooré ayant vécu à Garango et à Zigla, opère trois catégorisations (voir schéma 6) : « je parle aussi un peu le bisa mais il y en a trois sortes / y a le lebri à Zigla : / le barka à Garango / eux ils comprennent le lebri mais ceux du village ils comprennent pas le barka / et y en a encore un autre mais là c'est proche des Mossis » (Ouagadougou, 3/05/10).

Schéma 6 : Mise en discours des variétés du bisa par Adama (03/05)



9. Je ne fais pas référence au «village» en tant qu'espace rural mais en tant que localité géographique délimitée et nommée, correspondant à un espace communal s'opposant à d'autres localités.

Si Adama mobilise les mêmes nominations que Cécile (voir schéma 7 plus bas), celles-ci ne correspondent pas tout à fait aux mêmes espaces ni aux mêmes réalités langagières. Leur inscription dans l'interdiscours concernant la division dialectale du bisa ne se réalise pas de la même manière; elle varie d'un sujet parlant à un autre et fluctue dans la parole d'un même sujet. Ainsi Cécile oppose dans un premier temps le bisa *barka* de Garango au bisa de Zigla, et déplace dans un second temps cette frontière pour opposer le bisa de Garango au bisa *lebri* de Zabre, ramenant alors Zigla à un espace flou (voir schéma 7) :

Koudougou, 22/04/10

CEC : ouais ouais l'alphabétisation ça a commencé en 1900 combien : en 1984 si je me souviens [...] l'alphabétisation a commencé en langue bisa mooré fulfulde et dioula et quoi : / et : Réo / Réo c'est quoi / parce que les Gourounsi ils sont trois : / mais nous les Bisa c'est unique / quel que soit c'est centre Garango ou centre X / les lieux c'est unique / MAIS ils ont choisi des choses des lettres et ils ont mélangé

CAR : ils ont mélangé?

CEC : ouais / y a des endroits là : quoi où on parle où on dirait que c'est mélangé ah : bon / ceux de Garango centre Garango bon le reste c'est Zabré on appelle ça lebri / la langue d'où dont nous on parle ça veut dire déjà que ceux de Garango disent que viens ici eux ils disent XXX alors que nous on dit burnà / MAIS on se comprend nous ne sommes pas comme les Gourounsi qui sont des esclaves et qui ne se comprennent pas (*rives*) / [...] les Gourounsi sont nos VRAIS esclaves / on les a vendus [...] au nord au sud à l'est (*rives*)

CAR : (*rives*) c'est pour ça qu'ils se comprennent pas?

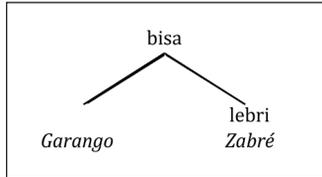
CEC : ouais (*rives*)

CAR : (*rives*) parce que vous les avez partagés

CEC : les esclaves sont bons à vendre (*rives*) / ils se comprennent pas / ouais ceux du sud parlent une langue qui vient du sud au nord aussi euh euh euh : centre ouest

L'inscription de la parole de Cécile dans le *déjà dit* se fait ici par la nomination et la spatialisation du *lebri*, qui réagencent l'espace langagier de manière originale. En effet les dialectologues s'accordent pour situer le *barka* à Garango et le *lebri* à Zigla, certains identifiant à Zabré du *lebri*, d'autres du *lere*. Cécile, quant à elle, ne nomme pas les pratiques situées à Zigla, qu'elle désigne comme étant les siennes, mais nomme *lebri* celles réalisées à Zabre – une ville plus éloignée –, laissant alors apparaître le bisa de Zigla comme une variante du *barka* de Garango – beaucoup plus proche.

On remarque que les frontières établies par Cécile entre les variétés de bisa s'estompent ici afin de valoriser l'intercompréhension que celles-ci

Schéma 7 : Mise en discours des variétés du bisa
par Cécile (22/04)

permettent et de se positionner par rapport aux locuteurs du gourounsi, entité qui se trouve éclatée géographiquement autant que linguistiquement.

Zalissa Dakissaga réalise au sujet du mooré un processus similaire à celui opéré par Cécile Bancé au sujet du bisa, lorsque je lui demande si le pronom *yamba* (deuxième personne du pluriel) permet le vouvoiement en mooré. Zalissa opère alors une division et une spatialisation du mooré : «oui tu peux dire tu ou vous à une personne / tu dois dire toujours vous à un adulte ici / chez nous à Ouahigouya on peut pas dire vous c'est pour plusieurs personnes (*vires*) / moi je tutoie mes parents / c'est pour ça qu'à Ouaga ils disent qu'on est mal élevés» (Ouagadougou, 5/05/10). La division entre les deux types de pratiques langagières s'exprime dans l'opposition entre «on» et «je» d'une part, et «ils» d'autre part, elle-même s'appuyant sur une opposition spatiale entre «chez nous à Ouahigouya» d'une part et «ici» et «à Ouaga» d'autre part. Ce faisant la parole de Zalissa entre en relation dialogique avec les travaux dialectologiques portant sur le mooré, dont elle ne reprend toutefois pas les termes. La mise en frontières géographique oppose deux villes dans un processus de hiérarchisation imposé par des locuteurs antérieurs dont elle fait entendre la voix («à Ouaga ils disent qu'on est mal élevés»). Mais si Zalissa opère ici un processus de spatialisation des pratiques langagières du mooré, à aucun moment elle ne réalise la nomination de ces pratiques, ni même de leurs locuteurs, alors que mes autres interlocuteurs désignent ces derniers par le terme de *Yarcé* ou de *Mossis du Nord*. Finalement, même si Zalissa s'inclut parfois, en fonction de ses stratégies interactionnelles, au sein de l'entité Mossis – pour se distinguer alors d'un autre groupe dont il est question – elle ne nomme jamais ni ses pratiques, ni elle-même, elle ne nomme que les autres, ces Mossis qui ne parlent et ne sont pas tout à fait comme elle.

L'analyse de ces productions épilinguistiques et des opérations de mise en frontières qu'elle manifeste fait apparaître une grande fluctuation dans la mise en discours des langues et des espaces. Si j'ai parlé jusqu'ici

de *spatialisation* pour qualifier l'opération par laquelle les sujets parlants circonscrivent des pratiques langagières à un espace géographique délimité, je voudrais proposer ici un autre terme afin de décrire plus précisément les processus que nous avons observés, qui articulent le changement d'échelle et l'inscription dans le *déjà dit*, ce dont la notion de spatialisation ne rend pas compte. Comme on a pu le voir, il ne s'agit pas de simples mises en espace successives des pratiques langagières, mais d'un réagencement constant de l'espace – et donc des processus de mises en frontières, de catégorisation, et de nomination – induit par un désir d'identification fluctuant qui entraîne un changement d'échelle ainsi qu'une nouvelle relation aux discours antérieurs. Je propose de rendre compte de ce phénomène à travers la notion de *géographisation*, qui décrit ainsi le processus dynamique d'inscription discursive du sujet parlant dans un groupe construit géographiquement, en tant que ce processus entraîne la reconstruction permanente de ce groupe de référence en fonction des besoins interactionnels et discursifs du sujet parlant, c'est-à-dire en fonction du groupe par rapport auquel il choisit de se positionner à un moment donné.

4. Mises en frontières nationales

Je m'attacherai dans ce dernier point à examiner la réalisation du processus de géographisation linguistique à une échelle plus éloignée. Les pratiques langagières sont le plus fréquemment mises en discours à l'échelle de l'ethnie, et redivisées à l'échelle du village pour les besoins de l'interaction, mais elles peuvent également faire l'objet d'une généralisation à l'échelle du pays. La reconstruction de l'espace langagier se fait alors dans le sens inverse, allant vers moins de précisions et incluant différentes langues au sein d'une même entité plus large, cela toujours dans le désir de se positionner par rapport à autrui.

Lorsque nous entendons quelqu'un m'appeler «toubabou» dans la rue, Narcisse, le fils aîné des Bancé, m'indique que :

Koudougou, 21/04/10

NAR¹⁰ : c'est européen / mais c'est pas du mooré

CAR : je connais / je l'ai souvent entendu à Zigla

NAR : ah mais c'est pas du bisa

CAR : j'ai dû l'entendre aussi vers Bobo

NAR : c'est peut-être du dioula / mais en tout cas c'est pas burkinabè / c'est pas originaire d'ici

10. NAR représente Narcisse Bancé.

CAR : quoi le dioula?

NAR : non toubabou / c'est plus du Sénégal ou du Mali

La mise en mots de l'origine malienne ou sénégalaise attribuée au terme *toubabou* contraint Narcisse à procéder à un changement d'échelle par rapport à l'espace langagier de la région ou de la ville habituellement invoqué. Opérant alors un processus de généralisation et d'homogénéisation des pratiques langagières réalisées au sein d'un espace national, il oppose les pratiques du Burkina à celles du Mali et du Sénégal. Il réalise une mise en frontières entre des pratiques « burkinabè » ou « originaire d'ici » et d'autres qui ne le seraient pas, réalisant alors un processus de géographisation linguistique. La mobilisation de la catégorie discursive « burkinabè » permet de nommer les pratiques langagières en les situant géographiquement, mais sans toutefois opérer de substantivation. La catégorie ainsi construite est seulement adjectivée, ce qui révèle les limites de son homogénéité, le flou de son contour, quand une opération de substantivation aurait entériné cette nouvelle entité en en faisant « un objet du monde « déjà là », préexistant au discours », par l'effacement de ses conditions de production (Sériot 1986 : 24).

Cécile, quant à elle, n'opère pas de processus d'homogénéisation des pratiques langagières d'un espace national, mais témoigne d'une autre possibilité discursive offerte par la redivision de l'espace langagier en réalisant la géographisation du dioula à travers un changement d'échelle :

Koudougou, 12/04/10

CAR : tu entends beaucoup de dioula ici ?

CEC : bon y en a : comme les gens font beaucoup la Côte d'Ivoire / et puis y a les Maliens qui cultivent ici les Bobolais / en tout cas y a beaucoup de dioula ici / les gens en parlent

CAR : y a beaucoup de dioula en Côte d'Ivoire ?

CEC : ouais bon la langue : parce que bon c'est pas la langue nationale le dioula en Côte d'Ivoire en tout cas / mais : on en parle / parce que le VRAI VRAI VRAI dioula c'est le bambara c'est ceux du Mali / tu peux comprendre le dioula de la Côte d'Ivoire arrivé au Mali ou bien à Bobo bon tu es un peu nul [...] / comme le dioula au niveau du Burkina ici (*rires*) / au niveau du Burkina ici c'est après le Mali Bobo la Côte d'Ivoire ça peut servir / bon ceux du Niger aussi / c'est en Guinée

La géographisation du dioula à l'échelle nationale est mobilisée en premier lieu pour justifier la présence d'une langue présentée comme

extérieure au Burkina. Faisant appel au paradigme de l'origine¹¹, Cécile explique par la mobilité la raison d'être de telles pratiques sur un espace langagier présenté comme inattendu (« comme les gens font beaucoup la Côte d'Ivoire»). La frontière géographique apparaît ici bouleversée par la mobilité, grâce à laquelle des langues qui ne seraient pas originaires du Burkina y sont parlées. Elle dresse ensuite, à travers un nouveau processus de géographisation linguistique, un état des lieux de l'espace langagier du dioula, parlé en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et en Guinée, mais également à Bobo[-Dioulasso], ville du Burkina. On assiste alors à un recentrement de l'échelle, la spatialisation du dioula étant nationale sauf lorsqu'il est question du Burkina, auquel cas elle devient régionale; la redivision de l'espace n'est pertinente que lorsqu'elle permet la construction d'une opposition entre les villes lorsque le pays envisagé est le sien. Il s'agit de se repositionner par rapport à autrui, de renégocier sa mise en mots dans l'interaction afin de rester toujours au plus près de ce qui le différencie : le locuteur du dioula est ivoirien, malien, nigérien ou guinéen, mais lorsqu'il apparaît burkinabè, celui-ci se précise, ses contours se redessinent et il est alors bobolais. Le changement d'échelle et la redéfinition de l'espace qu'il entraîne permettent ainsi de renégocier l'image d'autrui en fonction des besoins de l'interaction, toujours au plus près de ce qui fait sa différence avec soi, et ainsi de redéfinir sa propre place en mobilisant un type d'identification différent, qu'il soit national, ethnique, régional ou communal. Toutefois, si la distinction géographique est la plus récurrente, car la plus performative du point de vue de la trajectoire de vie de mes interlocuteurs, il faut noter qu'elle n'est pas la seule observée dans leurs productions discursives : elle fait partie d'un processus plus large de distinction du même et du différent qui se construit dans l'interaction, et s'illustre également dans les oppositions sociales, religieuses, de métier, ou de genre.

L'analyse de cette production épilinguistique montre que le sujet parlant n'est pas figé dans un groupe d'appartenance et peut mobiliser différents types d'identification en fonction de la situation d'interaction. Ce changement d'échelle entraîne une fluctuation dans la mise en frontières entre les pratiques langagières et dans les opérations de nomination en reconstruisant les espaces langagiers.

11. Mon interlocutrice s'inscrit ici dans un interdiscours selon lequel la qualification de « vraie langue » est liée à la question de l'origine et de la pureté (Canut 2007 : 59-68 ; Panis 2014 : 197-217).

Conclusion : Processus de géographisation linguistique

L'analyse de quelques extraits de conversations familiales a montré que la production épilinguistique de mes interlocuteurs entre fréquemment en relation dialogique avec l'ensemble complexe et polyphonique de travaux constituant la littérature dialectologique sur le mooré et le bisa, comme l'atteste l'actualisation de certaines nominations et catégorisations, ou la spatialisation des pratiques langagières. Ces catégories sont mobilisées différemment d'un sujet parlant à un autre, ainsi que d'une interaction à une autre ; leur performativité interactionnelle se révèle très importante et laisse apparaître la fluctuation dont elles sont l'objet. Alors qu'Adama Dakissaga fait état de trois variétés du bisa, entre lesquelles l'intercompréhension n'est pas systématique, Cécile Bancé en évoque deux, dont les contours fluctuent. D'une interaction à l'autre, les frontières que cette dernière pose entre le *barka* et le *lebri* se déplacent, se renégocient. Zalissa Dakissaga construit deux variétés du mooré, qu'elle ne nomme pas mais situe géographiquement. Enfin, Narcisse Bancé sollicite l'échelle nationale pour construire une entité langue plus générale qui engloberait toutes les catégories précédemment évoquées. Les quelques extraits d'interactions proposés ici s'inscrivent dans un large réseau de paroles au sein duquel chacun de mes interlocuteurs a manifesté ce type de variation d'échelle et de fluctuation dans l'actualisation des catégories discursives. Ils n'en sont donc pas les seuls exemples, mais sont ceux qui m'ont paru les plus pertinents pour illustrer le processus de géographisation linguistique que l'on observe dans les pratiques langagières de chacun.

Les travaux dialectologiques auxquels font écho la majorité des productions discursives examinées ci-dessus répondent à une « raison ethnologique » dont « la démarche discontinuiste [...] consiste à extraire, purifier et classer afin de dégager des types » (Amselle 2009 [1990] : 9) comme nous avons pu l'observer dans le premier point. Ils ont ainsi pour conséquences d'homogénéiser des pratiques langagières considérées comme appartenant au même « dialecte », « sous-dialecte », ou « parler », et d'opposer des pratiques réalisées à quelques kilomètres les unes des autres, en niant la fluctuation langagière dont les sujets parlants font preuve, dans le but de « créer des aires ethnolinguistiques sur le modèle de la nation » (Canut 2010 : 1165). Aussi, afin d'éviter le risque qu'« au hasard des recensements et des interprètes, des frontières [ne] se trouvent ainsi tracées, sur le papier, dans les archives et les fichiers, entre des communautés semblables qui pratiquaient depuis des générations le même bilinguisme » (Bazin *op. cit.* : 116), la description du bisa

et du mooré gagnerait à être appréhendée en tant que continuum de pratiques langagières hétérogènes. Toutefois l'étude de l'actualisation fluctuante des catégories issues de cet ensemble de travaux montre que si les sujets parlants peuvent s'identifier à des catégories déjà mises en discours, ces dernières ne leur assignent pas des identités figées. Alors que les premiers travaux dont est issue cette formation discursive visaient à légitimer le « traçage de frontières » réalisé par l'administration coloniale « entre les langues dans une optique de contrôle et d'assujettissement des populations » (Canut 2008 : 82), celle-ci constitue aujourd'hui l'élément le plus important d'un large processus d'identifications mouvantes et complexes. En effet, si d'autres interdiscours, notamment politiques, portant sur la construction de l'État-nation ou sur l'international – comme on a pu le voir avec la parole de Narcisse présentée dans le dernier point – sont également réinvestis au cours des multiples positionnements du sujet parlant, l'interdiscours colonial reste le plus marquant, le plus porteur de performativité interactionnelle, dans la mesure où il a grandement contribué à définir les espaces à une échelle locale.

S'il a déjà été montré à de nombreuses reprises (Prieur 2006; Canut 2007; Nossik 2011) que les différents positionnements du sujet parlant s'établissent dans la relation à autrui, nous observons que cette construction se fait par le recours à des catégories existantes, qui se trouvent ajustées et négociées dans l'interaction en fonction du désir du sujet de se distancier de l'autre ou de s'identifier à un groupe de pairs. Pour parler de soi, la frontière de la langue, qui se situe à l'échelle de l'ethnie, n'est pas toujours suffisamment pertinente, elle est rapidement renégociée pour apporter plus de précisions dans l'identification : le sujet parlant se distingue des autres, des plus éloignés de lui aux plus proches, jusqu'à construire un groupe de pairs face auquel il n'a plus de critères de distanciation. Pour parler des autres, le positionnement se réalise à l'échelle qui le différencie de lui : si l'autre n'est pas burkinabè, il n'est pas nécessaire de préciser son appartenance ethnique pour s'en distinguer; s'il est mossi alors que le sujet est bisa, la nomination ethnique suffit à se différencier de lui; mais s'il est également bisa, préciser de quel village il vient ou quelle variété de bisa il parle permet de se rapprocher au plus près de ce qui le différencie du sujet. La frontière est toujours renégociée pour exprimer son positionnement vis-à-vis d'autrui avec la plus grande performativité interactionnelle.

Ainsi, le processus de géographisation linguistique met en lumière la multiplicité des identifications possibles du sujet parlant, dans la mesure où il décrit la fluctuation de ces identifications à travers des changements

d'échelle qui entraînent l'inscription du sujet dans de nouveaux groupes, eux-mêmes au préalable construits au sein du *déjà dit* par des discours antérieurs. Il met en avant la possibilité qu'ont les sujets parlants de refuser de s'inscrire dans des espaces ou des groupes qui leur ont été assignés. Il permet de saisir l'inscription discursive du sujet parlant dans un groupe spatial, ainsi que la reconstruction permanente de ce groupe, alors ramené à un nouvel espace en fonction du choix du groupe face auquel le sujet parlant se positionne à un moment donné, et à partir duquel il se construit lui-même. La prise en compte de ce processus rend ainsi caduque toute idée d'une quelconque *identité* pour rendre compte des pratiques langagières et des positionnements subjectifs.

Références bibliographiques

- Amselle J.-L. ([1990] 2009), *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot.
- Amselle J.-L. ([1985] 1999), «Ethnies et espaces : pour une anthropologie topologique», dans Amselle J.-L. & M'Bokolo E. (dirs), *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, Éditions La Découverte, p. 11-48.
- Authier-Revuz J. (1984), «Hétérogénéité(s) énonciative(s)», *Langages* 73, p. 98-111.
- Auzanneau M. (2001), «Identités africaines : le rap comme lieu d'expression», *Cahiers d'Études Africaines* 163, p. 711-734.
- Badini A. (1994), *Naître et grandir chez les Moosé traditionnels*, Paris-Ouagadougou, Sépia-ADDB.
- Bakhtine M. ([1934] 1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- Balima P. (1997), *Le Mooré s'écrit ou manuel de transcription de la langue mooré*, Ouagadougou, Promo-langues.
- Bazin J. ([1985] 1999), «À chacun son Bambara», dans Amselle J.-L. et M'Bokolo E. (dirs.), *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, Éditions La Découverte, p. 87-127
- Brubaker R. (2001), «Au-delà de l'«identité»», *Actes de la recherche en sciences sociales* 139, p. 66-85.

- Canut C. (2010), «De l’Afrique des langues à l’Afrique des discours. Les voix du langagier», *Cahiers d’Études Africaines* 198-199-200, p. 1163-1189.
- Canut C. (2008), *Le spectre identitaire. Entre langue et pouvoir au Mali*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Canut C. (2007), *Une langue sans qualité*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Degorce A. (2010), «Les espaces des morts dans les chants funéraires des Moose (Burkina Faso)», *Journal des africanistes* 79, p. 43-63.
- Delplanque A. (2009), «Typologie linguistique et histoire du peuplement : le cas des langues gur du Burkina Faso», [en ligne] <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00429049>
- Dimmendaal G. (2008), “Language Ecology and Linguistic Diversity on the African Continent”, *Language and Linguistics Compass* 2, p. 840–858.
- Dreyfus M. & Juillard C. (2001), «Le jeu de l’alternance dans la vie quotidienne des jeunes scolarisés à Dakar et à Ziguinchor (Sénégal). Variation dans l’usage du français et du wolof», *Cahiers d’Études Africaines* 163, p. 667-696.
- Duperray A.-M. (1985), «Les Yarse du royaume de Ouagadougou : l’écrit et l’oral», *Cahiers d’Études Africaines* 98, p. 179-212.
- Greenberg J. H. (1970) [1963], *The Languages of Africa*, Bloomington, Indiana University Press.
- Hall S. (1996), “Introduction: Who Needs ‘Identity’?”, in Hall S. and Du Gay P. (dirs), *Questions of Cultural Identity*, London, Sage, p. 1-17.
- Hazard B. (2004), «Entre le pays et l’outre-pays. “Little Italy” dans le Bisaku (Burkina Faso)», *Journal des africanistes* 74, p. 249-274.
- Hidden R. (1986), *The Tones of Monosyllabic Nouns in the Associative Construction in Bissa*, Department of African Linguistics, University of Leiden.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) (2006), *Recensement général de la Population et de l’Habitation (RGPH) de 2006, Thème 2 : état et structure de la population*, [en ligne] http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes_recensements/rgph-bf/themes_en_demographie/Theme2-Etat_et_structure_de_la_population.pdf

- Irvine J. (2008), "Subjected words: African linguistics and the colonial encounter", *Language & Communication* 28, p. 323-343.
- Juillard C. (2001), « Une ou deux langues ? Des positions et des faits », *La linguistique* 37, p. 3-32.
- Lewis M. P., Simons G. F. and Fennig C. D. (eds) (2013), *Ethnologue: Languages of the world* (17th edition), [online] <http://www.ethnologue.com/country/BF/languages>.
- Malgoubri P. (2003), « Le sâre et le dialecte du centre : quelques éléments de différence entre deux dialectes mooré », *Cahiers du CERLESHS* 1 spécial, p. 173-185.
- Malgoubri P. (2001), « Esquisse dialectologique bisa », *Cahiers du CERLESHS* 18, p. 300-323.
- Mondada L. (1999), « L'accomplissement de l' "étrangéité" dans et par l'interaction : procédures de catégorisation des locuteurs », *Langages* 134, p. 20-34.
- Nikiema N. & Kinda J. (1997), *Moor gom-biis no-túurgulsgebre. Dictionnaire orthographique du mooré*, Ouagadougou, Sous-commission nationale du mooré.
- Nossik S. (2011), *Mise en mots d'un évènement historique : approche discursive et interactionnelle de la chute de l'URSS dans des récits de vie de migrants russophones*, Thèse de Doctorat en sciences du langage, Université Paris-Descartes.
- Panis C. (2014), *On est comme les Mossis mais pas mossi comme ça. Fluctuation intersubjective des positionnements discursifs en interaction familiale au Burkina Faso*, Thèse de Doctorat en sciences du langage, Université Paris-Descartes.
- Prieur J.-M. (2006), « Contact de langues et positions subjectives », *Langage et société* 116, p. 111-118.
- Prost A. (1953), *Les langues mandé-sud du groupe mana-busa*, Dakar, Mémoires de l'Institut français d'Afrique Noire.
- Prost A., (1950), *La langue bisa : grammaire et dictionnaire*, Farnborough, Gregg Press.
- Sériot P. (1986), « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des

nominalisations», *Langages* 81, p. 11-42.

Tiendrebeogo Y. (1963), «Histoire traditionnelle des Mossi de Ouagadougou», *Journal de la Société des Africanistes* 33, p. 7-48.

Vanhoudt B. (1992), *Description du Bisa de Zabré. Langue Mandé du sud-est*, Thèse de Doctorat en linguistique, Université Libre de Bruxelles.

Vossen R. (1998), «La situation dialecto-géographique dans le bisa (mandé oriental). Les données lexicales», dans Keuthmann K., Reikat A. et Sturm H.-J. (dirs), *Les bisa du Burkina Faso*, Köln, Rüdiger Verlag, p. 99-116.

Zongo B. (2004), *Parlons mooré. Langue et culture des Mossis. Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan.

Article reçu en mars 2016. Révision acceptée en mai 2016.